Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 60 (1992-1993)

Artikel: La "révolution chenaux" et ses historiens : deux siècles de controverse
Autor: Andrey, Georges
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-817761

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA «RÉVOLUTION CHENAUX» ET SES HISTORIENS: DEUX SIÈCLES DE CONTROVERSE

GEORGES ANDREY

Un témoin des troubles qui ont agité le canton de Fribourg entre 1780 et 1783, le baron Marie-François d'Alt, a écrit qu'ils avaient été «la plus violente de nos commotions»[1].

Depuis lors, deux siècles se sont écoulés; ils n'ont pas apporté de démenti à ce jugement: 1798 et 1847, dates assurément capitales, appartiennent à l'histoire nationale et internationale; 1781 seul est propre à notre histoire cantonale. Et 1789, direz-vous? Il est convenu, à tort ou à raison, que ce n'est pas une date de l'histoire suisse! En revanche, 1830 et sa fameuse «Journée des bâtons» marquent assurément la chute d'un régime, mais nos décembristes fribourgeois sont les premiers à admettre que cette véritable révolution s'est accomplie sans l'effusion d'une seule goutte de sang (quoiqu'on ait frôlé la catastrophe!)[2] et qu'elle fait partie de ces «révolutions pacifiques» dont parle le Neuchâtelois Félix Bovet, révolutions au déroulement si paisible qu'elles semblent avoir retenu l'attention de Henri-Frédéric Amiel, le plus célèbre de nos introvertis romands, lequel a écrit – comme chacun sait – que «les révolutions politiques ne sont que d'une importance historique secondaire»[3]!

A l'opposé de la révolution de 1830, ce qu'on appelle communément la «Révolution Chenaux» est loin d'avoir été paisible. Par le nombre des personnes impliquées, insurgés d'un côté, troupes cantonales et fédérales de l'autre; par la rigueur des peines prononcées contre les principaux prévenus; par la hargne avec laquelle les rescapés ont été pourchassés; par la durée et l'âpreté des tractations entre les parties au conflit et les «médiateurs» des cantons venus prêter aide et assistance à un gouvernement aux abois; par les passions déchaînées et les rancœurs engendrées enfin, la «com-

---

[1]«Un mémoire inédit du baron Marie-François d'Alt (1725-1791) sur les troubles de 1781-1783», publ. par Gaston Castella, in *Annales fribourgeoises*, t. 12 (1924), p. 157.

[2]On trouvera le récit, aussi bref que circonstancié, des événements de décembre 1830 dans Gaston Castella, *Histoire du canton de Fribourg*, Fribourg 1922, pp. 503-507.

[3]Georges Andrey, «La quête d'un Etat national, 1798-1848», in *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, t. II, Lausanne 1983, pp. 251 (Bovet) et 252 (Amiel).

motion» de 1781 (pour reprendre le mot du baron d'Alt) marque un moment privilégié du passé fribourgeois. Moment inoubliable, comme l'atteste ce qu'il faut appeler le culte du souvenir, mais pas entièrement inoublié, puisque les phases antérieure et postérieure à l'insurrection proprement dite n'ont guère retenu l'attention des historiens[4].

Commotion la plus violente certes, mais aussi, pour l'observateur sans parti pris, la plus déconcertante et la plus complexe. Quelques semaines après le soulèvement de mai 1781, l'avocat Castella, rescapé de la tragédie, écrivait: «La docilité connue du peuple fribourgeois rend surprenante la nouvelle d'une prétendue rébellion». Cette phrase, aussi remarquable par sa pertinence historique que par son habileté, introduit l'*Exposé justificatif*, rédigé en exil, imprimé à Genève très probablement et largement diffusé en Suisse et dans le canton, en dépit de la vigilance de la censure[5]. L'étonnement fut grand en effet à l'époque. Il l'a été par la suite et l'est encore pour ceux qui s'intéressent à Fribourg et à son histoire. Pour répondre à leur légitime curiosité, une historiographie relativement abondante, quoique lacunaire, a été publiée sur cette page restée un peu énigmatique, et comme telle captivante, du passé fribourgeois[6]. De fait, les troubles de 1780 à 1783 révèlent des aspects multiples et contradictoires. Insurrection populaire ou complot de quelques têtes brûlées? Soulèvement sauvage et spontané ou tentative de hold-up – mais oui! – assez bien imaginé? Mouvement révolutionnaire ou réactionnaire? Geste précurseur ou comportement récurrent? Jacquerie ou querelle de clans? Révolte antifiscale ou acte de fanatisme religieux? A la lumière des documents connus, toutes ces hypothèses sont plausibles. Mieux, toutes ou presque ont été soutenues, évoquées ou seulement suggérées de façon plus ou moins explicite, que ce soit par les autorités de l'époque, par certains contemporains des faits ou par des historiens de tout bord.

D'emblée, deux versions s'opposent: celle du gouvernement, présentée en juillet 1781 dans la *Relation du complot de trahison*[7]; et celle des insurgés, contenue dans l'*Exposé justificatif pour le peuple du canton de Fribourg en Suisse*, paru en juin sous l'anonymat, mais derrière lequel on reconnut vite l'avocat de Gruyères. Jean-Nicolas-

---

[4]Il est prévu de traiter de tous ces aspects dans un ouvrage de longue haleine. Sur le culte du souvenir, le lecteur impatient peut déjà lire: Georges Andrey, «L'odyssée posthume de Pierre-Nicolas Chenaux (1781-1981), in *Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande*, t. XVI, Lausanne 1987, pp. 59-71, ainsi que le compte rendu des débats entre historiens en fin d'ouvrage.

[5]*Exposé justificatif pour le peuple du canton de Fribourg au sujet des troubles arrivés en 1781*, Fribourg (en fait Genève très probablement), pp. 3-5.

[6]Le texte que voici ne prétend pas à l'exhaustivité, mais se propose principalement d'orienter le lecteur en quête de repères dans le dédale des multiples interprétations de la «Révolution Chenaux».

[7]*Relation du complot de trahison qui a éclaté contre la ville de Fribourg au commencement de mai 1781, donnée au public par le Conseil souverain...*, Fribourg 1781, pp. 3, 6-7, 10, 11 note, 12-16, 18-19, 35, 38-41 et 48. La perduellion est une sorte de félonie.

André Castella assure qu'«aucune idée de renverser l'ordre (établi)» n'a poussé les insurgés à fondre sur la capitale et qu'il s'agissait simplement pour eux de «faire de respectueuses représentations», c'est-à-dire de présenter des doléances afin qu'il soit remédié à «l'abus de l'autorité de ceux qui gouvernent». Cette «réforme» devait s'opérer «par la médiation d'un tribunal neutre», «fédéral», «si Leurs Excellences ne s'y déterminaient pas d'elles-mêmes». D'ailleurs, sous les remparts, «il ne se tira pas un seul coup de fusil». Or la tête de Chenaux a été mise à prix. Après son assassinat, son cadavre même a subi une «exécution violente». D'autres ont été emprisonnés, accusés et jugés complices. Enfin ceux qui se sont enfuis sont «vivement poursuivis»[8].

Tout autre est la version officielle. Selon les aveux plus ou moins spontanés des personnes arrêtées – «on n'a pas été obligé d'en venir à la torture», précise le gouvernement – le plan des «chefs de la révolte» était le suivant: s'emparer de la ville par surprise, arrêter immédiatement, juger sommairement et exécuter publiquement les principaux magistrats, les remplacer par des gens à leur goût, forcer les nouvelles autorités à satisfaire sur-le-champ aux demandes de chaque commune et, au cours de cette dernière opération, qui devait prendre du temps, mettre discrètement la main sur le trésor public avant de s'enfuir à l'étranger, persuadés qu'ils étaient de ne pouvoir rester maîtres des lieux longtemps. Car le mobile réel qui les guidait dans cette «conjuration affreuse» n'était autre que de refaire leur fortune délabrée, ou de l'arrondir. Intention évidemment inavouable qu'ils cachaient en «se déclarant les protecteurs de la Religion, les restaurateurs de la liberté et les vengeurs des droits et des privilèges que l'on avait et voulait encore enlever au public et aux particuliers». Mais, lors du siège, la garnison composée d'unités bernoises et fribourgeoises fit une sortie et, tout en exécutant à la lettre l'«ordre d'épargner soigneusement le sang», mit en déroute la «populace» rassemblée par Chenaux. Ce dernier fut le premier à prendre la fuite. Mais il fut interpellé par Rossier, son affidé, qui lui reprocha «ses crimes» et finit par le transpercer de sa baïonnette. C'est ainsi que «ce monstre, coupable du crime de perduellion, de haute trahison et de lèse-majesté, termina sa malheureuse vie»[9].

Aussi curieux que cela puisse paraître, c'est donc «l'Etat de Fribourg», selon l'expression utilisée par la *Relation*, qui soutient la thèse invraisemblable de la tentative de hold-up. L'entreprise eût-elle réussi, c'eût été à coup sûr le «casse du siècle»!

L'Etat était riche et préférait thésauriser plutôt que d'investir dans les réalisations d'intérêt public. Les seules pensions qu'il touchait du roi de France et qui lui étaient versées par le truchement de l'ambassade à Soleure suffisaient presque à couvrir les frais de son administration. Cette richesse était connue. Fribourg était le créancier, au

---

[8]*Exposé justificatif, op. cit.*, pp. 3-5.

[9]*Relation du complot de trahison..., op. cit.*, p. 3.

XVIIIe siècle, de plusieurs villes de Suisse (Neuchâtel, Genève) et d'Europe (dont Lyon, le grand débouché des fromages de Gruyère), ainsi que le souverain de Versailles lui-même. Quoi d'étonnant dès lors qu'un tel trésor ait fait naître des convoitises! D'ailleurs, on le sait: là où la bande à Chenaux échoua en 1781, le commissaire français Rapinat réussira en 1798. Jugeant son nom prédestiné, les contemporains se demanderont méchamment si «Rapinat vient de rapine ou rapine de Rapinat»!

Le *Cri du peuple fribourgeois* est une autre production – inédite celle-là – des exilés (elle date de 1783)[10]. Pour son auteur, ou plutôt ses auteurs, difficiles à identifier avec certitude[11], la version officielle du soulèvement de 1781 n'est qu'un «roman»: «elle n'a pas obtenu la moindre croyance, même auprès des esprits les plus faibles»[12]. On est ainsi amené à penser que François-Ignace de Castella, aristocrate de Gruyères sans parenté avec l'avocat, mais frère de deux hauts magistrats de l'Etat de Fribourg, ne fait que reproduire l'opinion des dirigeants et la sienne propre quand il écrit vers la fin de 1781: «On est assez généralement persuadé que le but principal que se proposait l'infortuné et malheureux Chenaux, dans les troubles qu'il a excités, était moins de faire adresser les prétendus griefs contre le gouvernement, que de s'emparer du trésor de l'Etat pour avoir de quoi vivre fort à son aise dans quelque pays très éloigné, où il s'imaginait qu'il serait à l'abri de toute recherche»[13].

Quoi qu'il en soit, aucun historien, à l'exception de Pierre de Zurich, n'a jamais prêté foi à la version du gouvernement. En revanche, la thèse politique de l'avocat Castella a fait florès. Elle inspire la longue tradition historiographique libérale des XIXe et XXe siècles[14]. Avec des nuances toutefois. Si tous les tenants de cette école font de la «Révolution Chenaux» une honorable et juste cause, ils divergent quant à l'appréciation de son objectif: les uns y voient une simple volonté de réforme, les autres un dessein révolutionnaire. La populaire *Histoire de la nation suisse* de

---

[10]*Cri du peuple fribourgeois*, 3e partie, Réfutation de la Relation du complot... La bibliothèque du Musée gruérien, à Bulle, est la dépositaire de l'original de ce manuscrit.

[11]Les avocats Rey et Castella y ont très probablement mis la main, s'ils n'en sont pas les auteurs principaux.

[12]*Cri du peuple fribourgeois, op. cit.*, fol. 5v et 20v.

[13]François-Ignace de Castella, La Chronique scandaleuse des misères qui ont agité la magistrature..., publ. par Max de Diesbach, in *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg,* t. VI, 1899, pp. 397-478.

[14]Outre Zschokke, Monnard, Berchtold, Daguet et Brunnemann, auxquels nous nous arrêtons, citons Johannes Dierauer, Albert Gobat, Wilhelm Oechsli, Ernst Gagliardi et Richard Feller, auteurs d'histoires générales de la Suisse dans le sillage de celles de Zschokke, Monnard et Daguet. Quant à celle de William Martin, dont le succès ne se dément pas, elle émet un doute, peut-être distillé par les travaux de Pierre de Zurich, sur la personnalité de Chenaux: «Peut-être... ne fut-il qu'un ambitieux», écrit l'historien genevois qui, en revanche, exprime un jugement sans réserve sur Cornuaud, porteur d'«un esprit nouveau et politiquement conscient» (*Histoire de la Suisse*, Lausanne 1959, p. 164).

Zschokke[15] illustre l'interprétation réformiste, l'*Histoire de la Confédération suisse* de Monnard[16], la thèse révolutionnaire. Quant à l'*Histoire du canton de Fribourg* de Berchtold[17], elle fait une distinction importante: alors que le peuple, sous l'influence du «jésuitisme», ne voulait que le rétablissement de fêtes religieuses et processions supprimées, les chefs du soulèvement, utilisant ce levier, visaient la reconquête des droits politiques usurpés par le despotique gouvernement de l'oligarchie patricienne. En d'autres termes, les masses étaient mues par des aspirations traditionalistes, Chenaux et ses amis par un idéal progressiste. Or cette ambiguïté est en fait réduite par le culte religieux que le peuple voue à Chenaux après sa mort tragique. Mais Berchtold passe sous silence ce fait peut-être un peu gênant pour lui. Comment faire de saint Nicolas Chenaux un radical avant la lettre? Non sans habileté, l'anticlérical chancelier de 1848 tourne la difficulté en le proclamant «martyr de la démocratie»[18].

Plus libéral que radical, Alexandre Daguet, l'un des plus éminents historiens fribourgeois, regrette l'omission de Berchtold et précise que Zschokke avait pourtant mentionné le détail en question. Le fondateur de la Société d'histoire du canton de Fribourg fait cette remarque pour justifier et publier son article intitulé «Chenaux, héros et martyr populaire»[19], où l'on trouve notamment une partie des litanies, mais sans pour autant faire sienne une interprétation aussi glorificatrice. Cette réserve le distingue du radical thurgovien Brunnemann qui, en 1861, place Chenaux aux côtés du Vaudois Davel et du Bernois Henzi sur la statue toute patriotique qu'il érige à ces «trois martyrs de la liberté»[20]. Daguet, qui aime l'exactitude, corrige également Zschokke et Monnard sur l'un ou l'autre point, à vrai dire secondaire. C'est ce qu'il fait dans son *Histoire de la nation suisse*, où 1781 appartient aux «mouvements révolutionnaires» du XVIIIe siècle[21]. Son ouvrage connaîtra un succès comparable à celui de ses deux devanciers et aura plusieurs éditions. La première, celle de 1851-1853, publiée chez Galley, à Fribourg, porte en exergue la devise «Pour Dieu et la Patrie»[22].

---

[15]Heinrich Zschokke, *Histoire de la nation suisse*, traduit de l'allemand par Charles Monnard, Aarau-Genève-Paris 1823. La version originale date de 1822.

[16]*Histoire de la Confédération suisse*, par Jean de Muller e.a., t. XV, par Charles Monnard, Paris-Lausanne 1846, pp. 378-400.

[17](Jean-Nicolas-Elisabeth) Berchtold, *Histoire du canton de Fribourg*, t. 3, Fribourg 1852, chap. IX, pp. 276-332.

[18]*Ibidem*, p. 290.

[19]Publ. in *L'Emulation, nouvelle revue fribourgeoise*, t. 2, Fribourg 1853, pp. 171-179.

[20]Karl Brunnemann, *Drei Schweizer Freiheits-Märtyrer des vorigen Jahrhunderts*, Frauenfeld 1861, pp. 109-140.

[21]Alexandre Daguet, *Histoire de la nation suisse*, t. 2, Fribourg 1853, pp. 217-224.

[22]*Ibidem*, seconde partie, Fribourg 1853, page de titre.

Elle est obligatoire dans les écoles primaires du canton. Cette décision des autorités radicales fribourgeoises ne sera cassée par les conservateurs libéraux, au pouvoir depuis 1856, qu'en 1859. Le «Daguet» redeviendra même manuel d'histoire de 1876 à 1881, après quoi la victoire du conservatisme intransigeant le rendra définitivement suspect au gouvernement. La critique, par l'abbé Jean Gremaud, d'un abrégé de l'ouvrage, en 1868 déjà, ne semble donc pas avoir contibué directement à son élimination[23].

L'ecclésiastique qui, à son tour, préside la Société d'histoire est, il est vrai, un conservateur modéré, au même titre que deux de ses successeurs à ce poste, Max de Diesbach et Gaston Castella. Tous trois font avancer la connaissance des événements de 1780-1783 par la publication et l'annotation de précieux textes et témoignages, suivant en cela l'exemple de Berchtold et Daguet. En 1850, Berchtold réédite *Le Tocsin fribourgeois* de 1783 en l'augmentant notamment de la déposition de Rossier, le meurtrier de Chenaux. De 1852 à 1854, dans *L'Emulation* dont il est le fondateur et la cheville ouvrière, Daguet publie le très informatif *Journal d'un contemporain*, le comte François de Diesbach-Torny (1739-1811). En 1856, le jeune abbé Gremaud fait connaître au public le *Mémoire sur les troubles arrivés à Fribourg en 1780 et 1781 à l'occasion de la suppression de quelques fêtes*[24], par le marquis de Maillardoz (1727-1792). Il récidive en 1888 en exhumant des Archives cantonales de précieux *Documents inédits relatifs à l'insurrection de Chenaux*[25], au nombre desquels le mémoire de Bielmann, curé d'Ecuvillens, sur sa propre conduite en mai 1781. De son côté, Max de Diesbach édite en 1899 un manuscrit longtemps égaré, *La Chronique scandaleuse*[26], par François-Ignace de Castella, l'aristocrate de Gruyères cité tout à l'heure. Les amateurs d'anecdotes croustillantes en seront pour leurs frais, note Diesbach en guise d'avertissement: le scandale, pour le chroniqueur gruérien, c'est simplement «la conduite des sujets à l'égard du souverain». En 1924-1925 enfin, Gaston Castella, à la faveur de la découverte de l'original dans les papiers de la famille de Reynold à Cressier-sur-Morat, donne *Un mémoire inédit du baron Marie-*

---

[23]Jean Gremaud, *Notice bibliographique sur l'Abrégé de l'histoire de la Confédération suisse à l'usage des écoles primaires, par Alexandre Daguet*, Fribourg 1868; du même, *Examen de la défense de l'Abrégé de l'histoire de la Confédération suisse par Alexandre Daguet*, publ. in *Journal de Fribourg*, extrait de l'Ami du peuple, Romont juillet 1868. Le *Journal de Fribourg* est un organe libéral, *L'Ami du peuple* une feuille conservatrice catholique. Selon Max de Diesbach, biographe de Gremaud, cette controverse, quoique assez vive, ne brouilla pas les deux historiens (*Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg*, t. VI, 1899, pp. 379-380).

[24]Publié in *Mémorial de Fribourg*, t. 3, Fribourg 1856, pp. 5-16.

[25]Publié in *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg*, t. IV, 1888, pp. 363-428.

[26]*Ibidem*, t. VI, 1899, pp. 397-478.

François d'Alt (1725-1791) sur les troubles de 1781-1783[27], qui éclaire l'attitude de la noblese à cette époque.

Deux traits communs caractérisent l'opinion de Gremaud, Diesbach et Castella – des nuances aussi les séparent – sur les événements de 1780-1783. Pour démêler l'écheveau des faits, il faut, disent-ils, distinguer trois ensembles de données: l'insurrection campagnarde ou «Révolution Chenaux» proprement dite; ensuite la lutte de la petite bourgeoisie urbaine contre la grande, c'est-à-dire contre le patriciat, seul détenteur du pouvoir; enfin les dissensions au sein du patriciat lui-même entre les nobles, minoritaires mais puissants et généralement riches, et les patriciens ordinaires, majoritaires. En outre, nos trois historiens sont d'avis que les dirigeants fribourgeois d'Ancien Régime ont commis, certes, bien des fautes et des erreurs, peut-être même irréparables, mais que leur administration était bonne dans l'ensemble et que l'absence de démocratie dans toute l'Europe à cette époque excuse en grande partie leur attitude intransigeante envers les contestataires de la ville et de la campagne. Jugement à rapprocher de celui, bien connu, de Gonzague de Reynold pour qui l'Ancien Régime est mort par l'exagération de ses propres principes.

La pondération dont font preuve ces hommes d'origine sociale fort diverse – Gremaud est de souche paysanne, Diesbach et Reynold appartiennent à la noblesse, Castella a des attaches urbaines – cette pondération, dis-je, se retrouve, malgré une orientation idéologique différente, chez Hans Brugger, jeune Singinois dont l'étude, *Der Freiburgische Bauernaufstand oder Chenaux-Handel (1781)* – «Le soulèvement des paysans fribourgeois ou l'affaire Chenaux» – représente à la fois la première publication en allemand sur le sujet et le premier travail académique. Suggérée et dirigée par le professeur Hidber, de l'Université de Berne, elle est publiée dans cette ville en 1891, sixième centenaire de la Confédération. Elle innove encore par d'autres aspects, à savoir: les sources, de provenance bernoise essentiellement; la matière, dont une partie est consacrée à l'agitation de la Singine en 1780-1781, une autre aux cahiers de doléances des paroisses et communes, une autre encore à la présence des troupes confédérées en ville et dans le canton; l'optique surtout, que nous qualifierons de préagrarienne. Brugger, sans doute, déclare adopter le point de vue «démocratique» de Berchtold sans pour autant nourrir d'animosité («Gereiztheit») envers le régime patricien[28]; ce en quoi il fait preuve de cette modération qu'on rencontre volontiers sous la plume des historiens une vingtaine d'années après le Kulturkampf et à la Belle Epoque, laquelle, heureuse coïncidence, débute précisément par la grande liturgie patriotique de

---

[27]Publié in *Annales fribourgeoises*, t. 12 (1924) et 13 (1925).

[28]Hans Brugger, *Der Freiburgische Bauernaufstand oder Chenaux-Handel (1781)*, Berne 1891, p. 6.

1891. Mais, comme le titre même de son livre le dit ou le suggère, le soulèvement de 1781, loin d'être une révolution annonciatrice des temps modernes, n'est qu'un épisode à retardement, un «Nachspiel», de la grande Guerre des paysans de 1653. Et l'auteur d'ajouter que, de nos jours, c'est-à-dire à la fin du XIXe siècle, alors que la paysannerie suisse a reconquis totalement «sa suprématie en forces et en voix», autrement dit la majorité politique (comme au Moyen Age!), elle garde en mémoire le souvenir reconnaissant de ses chefs d'autrefois, un Leuenberger chez les Bernois, un Chenaux chez les Fribourgeois[29]. Dans ses souvenirs, le docteur Laur, grand théoricien de l'agrarisme helvétique, adoptera d'ailleurs cette manière de voir en mentionnant le chef du soulèvement de 1781.

Précurseur de la démocratie et des libertés modernes pour les libéraux et radicaux, contestataire mal avisé d'un régime qui avait ses mérites pour les conservateurs catholiques, champion de la campagne contre la ville oppressive pour les démocrates de 1860 et pour les agrariens, Chenaux est encore le défenseur des pauvres contre les riches pour les tenants de la lutte des classes, socialistes et communistes. Ce dernier point de vue est défendu notamment par Robert Grimm dans son livre intitulé *Geschichte der Schweiz in ihren Klassenkämpfen* et publié à Berne en 1920. Après le calme apparent qui succède à la Guerre des paysans, écrit-il, la violence éclate à nouveau dès le début du XVIIIe siècle. Fruit de la haine accumulée durant des décennies, elle se manifeste de façon sauvage et sporadique[30]. A l'époque prérévolutionnaire – c'est le titre du chapitre qui en traite – il manque aux luttes des opprimés contre leurs oppresseurs, souligne l'auteur, alors emprisonné mais qui n'a rien perdu de ses convictions, il manque – dit-il – une idéologie appropriée et une «praxis» de la libération, aussi bien en ville qu'à la campagne. D'où l'échec, sans exception, de toutes les insurrections à cette époque de l'histoire. Victime de mesures vexatoires, Chenaux, selon Grimm, décide de tenter un coup d'Etat («Staatsumwälzung»). Ce projet trouve un accueil favorable auprès du «petit peuple gruérien qui souffre cruellement de la domination fribourgeoise»[31]. Le soulèvement est massif, mais l'intervention armée de l'aristocratie bernoise en réduit les effets à néant. La brutalité de la répression, qui s'exerce d'abord sur le cadavre de Chenaux, engage le peuple à le vénérer comme un martyr. L'insurrection elle-même n'aura pas été inutile: comme les autres en Suisse, elle aura servi à préparer l'assaut final contre l'édifice vermoulu de la féodalité.

L'historiographie de l'Entre-deux guerres s'est parfois ressentie, à Fribourg comme ailleurs, de la vague antidémocratique qui, alors, déferle sur l'Occident. Il est

---

[29] *Ibidem*, p. 8.

[30] Robert Grimm, *Geschichte der Schweiz in ihren Klassemkämpfen*, reprint, Zurich 1976, pp. 210 et 214.

[31] *Ibidem*, p. 224.

compréhensible que, dans un tel contexte, le turbulent Chenaux ait dérangé, d'outre-tombe, certains esprits d'abord soucieux du primat de l'autorité. «Pierre de Zurich pensait que l'Allemagne était destinée à préserver la vieille Europe du virus oriental. Elle lui paraissait incarner l'ordre»[32]. C'est Henri Naef qui l'affirme, le 12 avril 1947, lors de l'hommage posthume rendu par la Société d'histoire, dans une séance «solennelle spéciale, mais intime»[33] tenue à l'Université, à celui qui, récemment disparu, avait été son président – lui aussi! – et le premier biographe de l'insurgé gruérien. «Mon premier devoir sera (...) de parler franc»[34], avait annoncé l'orateur qui, à propos des opinions politiques du défunt, précisa: «Il s'est trompé de bonne foi. Et de s'être trompé, il a beaucoup souffert»[35].

Pierre de Zurich, Gruérien d'origine, et Henri Naef, Gruérien d'adoption – mais tous deux Gruériens de cœur – peignent de Chenaux deux portraits antagonistes. Pour le comte (sa particule, pour n'être que d'origine pontificale, lui était d'autant plus précieuse), Chenaux n'est qu'un couard et puéril aventurier, d'ailleurs manipulé[36]; pour le conservateur du Musée gruérien, Chenaux est l'incarnation d'une conscience régionale, celle d'une province profondément attachée à son esprit et à ses traditions[37]. Fait significatif, on renonce donc ici aux étiquettes politiques traditionnelles pour dégager chez le héros de 1781 d'autres aspects, plus sociaux et culturels, de sa riche personnalité. C'est dans un esprit similaire que l'ethnologue bâlois Paul Hugger, fouillant «derrière la façade de l'histoire officielle», découvre en Chenaux un «rebelle social»[38] pris en charge par une religion populaire dont les rites hétérodoxes – l'évêque les condamne et les interdit – servent aux petits et aux humbles, déçus dans leurs espérances, à s'évader, aussi bien dans le passé que dans l'avenir.

---

[32]«Pierre de Zurich (1881-1947). In memoriam», in *Annales fribourgeoises*, t. 34-35 (1946-1947), p. 86.

[33]*Ibidem*, p. 67.

[34]*Ibidem*, p. 69.

[35]*Ibidem*, p. 86.

[36]Pierre de Zurich, «Pierre-Nicolas Chenaux (1740-1781), in *Annales fribourgeoises*, t. 23 (1935), pp. 34-49, 74-80, 109-128, 143-156, 171-184; du même, «Du nouveau sur Pierre-Nicolas Chenaux. L'affaire de Sautaux», *ibidem*, t. 31 (1943), pp. 141-159; t. 32 (1944), pp. 18-28, 49-57, 65-83.

[37]Henri Naef, *Notes d'histoire sur Pierre-Nicolas Chenaux, de La Tour-de-Trême, mort le 5 mai 1781 pour les libertés gruériennes*, Bulle 1932.

[38]Paul Hugger, *Rebelles et hors-la-loi en Suisse, Genèse et rayonnement d'un phénomène social*, Lausanne 1977, pp. 7 et 10-29. Outre Paul Hugger, nombre d'historiens font du soulèvement paysan de 1781 un phénomène d'inspiration traditionaliste. Citons: Herman Semmig (1882), Richard Feller (1938), Karl Schib (1944), Peter Dürrenmatt (1957), Peter Felder (1976), Ulrich Im Hof (1977), Hans Conrad Peyer (1978). A cette longue liste, ajoutons François de Capitani qui, dans la *Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses*, t. 2, Lausanne 1983, pp. 138-139, souligne l'inspiration religieuse du soulèvement gruérien.

Les richesses de l'historiographie chenausienne résident davantage dans la diversité des interprétations que dans l'exhaustivité des études: maints aspects des troubles de 1780 à 1783 demeurent obscurs, voire ignorés. Une sorte de fatalité semble avoir frappé ceux qui, à l'instar de Brugger, mais en français et selon un point de vue différent du sien, étaient à la veille de publier un récit complet et circonstancié de la «Révolution Chenaux», avec ses tenants et aboutissants. Marcel de Weck, brillant étudiant du professeur Gaston Castella, sous la direction duquel il avait entrepris un tel travail, mourait en 1929 alors qu'il s'apprêtait à «soutenir» sa thèse de doctorat à l'Université de Fribourg[39]. Moins de vingt ans plus tard, Pierre de Zurich, on l'a vu, disparaissait à son tour. En 1943, le châtelain de Barberêche écrivait pourtant que ses recherches étaient terminées – il les avait commencées vers 1933 – et qu'il ne lui restait plus qu'à passer au stade final de la rédaction[40].

Les lacunes à combler affectent surtout le contexte des événements de 1781, leurs causes et leurs prolongements. Si Brugger a décrit l'agitation singinoise de 1780-1781, il a laissé de côté la rude et opiniâtre contestation urbaine de 1781 à 1783[41]. En outre, personne jusqu'ici n'a évoqué le phénomène, en l'occurrence peu banal, par lequel la mémoire populaire se forge un héros et en cultive le souvenir à travers les siècles[42]. En effet, Paul Hugger n'étudie que le culte religieux de 1781 et des années immédiatement ultérieures.

Quant aux causes, facteurs et mobiles de l'insurrection paysanne – qui n'est pas seulement gruérienne – ils n'ont jamais été analysés de façon approfondie et systématique. Les historiens s'accordent à les reconnaître multiples, mais divergent dans le choix de la «prima causa». Prenons l'exemple des causes économiques. Pratiquement tous, il est vrai, mentionnent les griefs relatifs aux impôts, taxes, redevances, droits de mutation, etc.; unanimité qui suggère au lecteur la thèse de la révolte antifiscale, type classique de l'«émotion populaire» d'Ancien Régime en Europe. Mais le diagnostic sur l'évolution économique générale est contradictoire: pour certains, la conjoncture à long terme qui précède les événements de 1781 va se dégradant; pour d'autres, elle participe au contraire de la courbe de prospérité qui fait l'heureux XVIIIe siècle helvé-

---

[39]Marcel de Weck, «Fribourg au XVIIIe siècle et la tentative révolutionnaire de Pierre-Nicolas Chenaux», in *Revue d'histoire suisse*, t. 10 (1930), pp. 22-23, note par Gaston Castella. L'article est publié à titre posthume.

[40]Voir *Annales fribourgeoises*, t. 31 (1943), p. 141.

[41]L'article de Marius Michaud, publié dans le présent volume des *Annales fribourgeoises*, constitue la première étude sur ce point.

[42]Nous avons tenté un premier inventaire des principaux moments et des formes majeures de ce «lieu de mémoire» que représente le souvenir de Chenaux, lors d'un colloque tenu à Lausanne sur les «héros romands» et organisé par la Société d'histoire de la Suisse romande. Les actes en ont été publiés (voir note 4).

tique, chanté comme on sait par tous les voyageurs. A adopter la thèse de la dépression, on tend à faire de la «Révolution Chenaux» une révolte de la misère, un acte de désespoir. Si, au contraire, on épouse la thèse de l'expansion tous azimuts, «1781» apparaît plutôt comme la revendication puissante de masses rurales devenues peu à peu conscientes de leur force et n'hésitant plus à contrer les insatiables partageux de la capitale.

Pour comprendre la «Révolution Chenaux», il convient de la replacer non seulement dans le contexte économique général de l'époque, mais aussi dans la mouvance des principaux courants de pensée qui traversent la société occidentale, suisse et fribourgeoise à la fin du XVIIIe siècle. Dans l'état actuel des connaissances, on peut en distinguer au moins cinq, ce qui explique la complexité des troubles et la diversité des interprétations qu'en ont données les historiens. Ce sont:

- le courant démocratique et novateur, représenté notamment par les avocats Castella et Rey;
- le courant aristocratique et nobiliaire, connu entre autres par le mémoire du baron d'Alt;
- le courant modernisateur du despotisme éclairé, dont le patricien Claude-Joseph Odet d'Orsonnens (1717-1801) est le porte-parole et l'un des agents les plus zélés;
- le courant traditionaliste, incarné par les masses paysannes hostiles à la politique administrative et religieuse du gouvernement[43];
- enfin, le courant régionaliste, particulièrement actif en Gruyère où, non sans nostalgie, on évoque dans les veillées les comtes de jadis et où Chenaux fait figure, en quelque sorte, de libérateur de la patrie.

---

[43]Ce courant traditionaliste est celui qui, au XXe siècle, semble avoir principalement retenu l'attention des historiens et autres praticiens des sciences humaines. Voir note 38. Voir notamment Pierre Felder, «Ansätze zu einer Typologie der politischen Unruhen im schweizerischen Ancien Régime 1712-1789», in *Revue suisse d'histoire*, t. 26 (1976). A consulter aussi Renato Esseiva, *Konservativ-demokratische Bewegungen im 18. Jahrhundert am Beispiel des Freiburger Chenaux-Handels von 1781*, mémoire de licence ès lettres, Zurich 1975, 121 p. dactyl., cartes, graphiques, travail intéressant par la problématique, mais décevant dans l'analyse critique des sources. De manière générale, les études consacrées aux troubles politiques et sociaux du siècle des Lumières en Suisse pèchent trop souvent par l'étroitesse d'horizon (absence de comparaison internationale) et par le manque de nuances, travers imputables peut-être à une vision un peu étriquée des réalités helvétiques – considérées comme «cas particulier» – et à une manie quasi incoercible de classifier à tout prix, étiqueter, ranger en catégories et codifier en typologies faussement sociologiques. Or lumières et ombres se disputent le siècle des philosophes et ce duel indécis, inexpiable, explique probablement la multiplicité et la variété des troubles sociaux dont il a été le théâtre, en Suisse comme à l'étranger. Il est donc bon d'en dresser d'abord l'inventaire. Dans ce contexte, la «Révolution Chenaux» se situe, chronologiquement, presque au terme d'une vaste mouvance contestataire à l'influence de laquelle elle n'a assurément pas échappé, mais qui a dû aussi affronter ce que nous appelons une «contre-révolution institutionnelle», qui embrasse tout le siècle. Voir Georges Andrey, «La Suisse d'Ancien Régime face à la grande Révolution», in *Les résistances à la Révolution. Actes du colloque de Rennes (17-21 septembre 1985)*, publ. par François Lebrun et Roger Dupuy, Paris 1987, pp. 225-263, assorti d'une chronologie – sommaire – de la contestation dans la Suisse des Lumières.

Toutes ces idées ou aspirations[44], explicitement ou implicitement formulées, se retrouvent dans la somme des écrits, imprimés ou inédits, officiels ou officieux, qui composent la littérature politique née des troubles et qui commence en juin 1781 par l'*Exposé justificatif* de Castella, pour s'achever en juin 1787[45]. A cette date, l'avocat de Gruyères rédige un *Abrégé de mémoire* (...) *pour commencer sa défense et ses très humbles supplications devant LL. EE. de Fribourg*[46], supplications auxquelles lesdites Excellences resteront sourdes.

On était pourtant à deux pas de la grande Révolution française. Il est donc légitime, voire nécessaire, de revenir sur la question du lien entre la Révolution fribourgeoise de Chenaux et celle de notre grande voisine. «1781» préfigure-t-il «1789»? On l'a vu, la réponse des historiens a été tour à tour positive et négative. La nôtre, on l'aura deviné, ne saurait être que nuancée. Nous la résumerons en disant que, vu sous l'angle idéologique, «1781» est qualifiable de prérévolutionnaire, tandis que, sous l'angle sociologique, c'est un mouvement d'inspiration plutôt traditionaliste qui s'impose. Qu'est-ce à dire?

La «Révolution Chenaux» étant située, chronologiquement, presque à mi-chemin entre la Révolution américaine (1776) et la Révolution française (1789), la littérature politique fribourgeoise du moment, qui fait d'ailleurs ses premiers pas, livre indéniablement quelques traces des tendances nouvelles vers la liberté et l'égalité au sens moderne du terme. Mais si Castella exalte les «glorieux Américains»[47], si Rey revendique habilement l'égalité et Raccaud ardemment la liberté, l'examen attentif des textes montre qu'il ne s'agit pas encore des valeurs universelles telles qu'elles seront proclamées par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. En un mot, on peut dire que la liberté et l'égalité, telles qu'elles apparaissent dans les écrits fribourgeois, sont toujours attribuées, possédées, limitées et que, par les mots de «communauté» et

---

[44]Nous nous proposons de les étudier spécifiquement en les replaçant dans le contexte général – suisse, européen, occidental – du XVIIIe siècle finissant. Une première approche fructueuse en ce sens est illustrée par les recherches menées sur les lectures des Fribourgeois à l'époque de Chenaux. Voir Georges Andrey, «Madeleine Eggendorffer, libraire à Fribourg, et la Société typographique de Neuchâtel (1769-1788). Livre, commerce et lecture dans la Suisse les Lumières», in *Aspects du livre neuchâtelois*, publ. par Jacques Rychner et Michel Schlup, Neuchâtel 1986, pp. 117-157.

[45]Georges Andrey, «Recherches sur la littérature politique relative aux troubles de Fribourg durant les années 1780», in *Cinq siècles d'imprimerie genevoise. Actes du colloque international sur l'histoire de l'imprimerie et du livre à Genève (27-30 avril 1978)*, vol. II, Genève 1981, pp. 115-156.

[46]Jean Gremaud, in *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg*, t. IV, 1888.

[47]*Exposé justificatif, op. cit.*, p. 49. L'admiration de Castella pour les «insurgents» du Nouveau Monde semble avoit été largement partagée sur les bords de la Sarine. Le baron d'Alt, déjà cité, écrit que «la bourgeoisie de Fribourg, (...) frappée de la grandeur du courage des Américains et surtout des Genevois, fit un plan fort ressemblant au leur» («Un mémoire inédit..., *op. cit.*, p. 158). Plus tard, les auteurs du Mémorial de Stäfa puiseront aussi leur inspiration dans la révolution d'Outre-Atlantique. Voir, pour l'un et l'autre cas, James H. Hutson, *The Sister Republics. La Suisse et les Etats-Unis de 1776 à nos jours*, Berne 1992, p. 46.

de «peuple», il faut entendre, non pas la totalité des habitants, mais seulement la bourgeoisie au sens large du terme, comme le définit, notamment, *Le Tocsin fribourgeois*[48].

En revanche, les mobiles, causes profondes et autres motivations qui déclenchent la jacquerie fribourgeoise relèvent moins de l'idéologie novatrice et prospective du siècle des Lumières que de la nostalgie d'un passé médiéval embelli, idéalisé, glorifié par la légende et le folklore, surtout en Gruyère où le souvenir du vieux Comté reste très vivace. De façon plus générale, le mécontentement rural, qui n'est pas seulement gruérien, mais quasiment cantonal, provient essentiellement des «nouveautés» – mot à connotation alors péjorative – introduites dans plusieurs domaines – agriculture, fiscalité, administration, religion – par un patriciat admirateur des despotes éclairés. L'hostilité à ces mêmes «nouveautés» prend sa source dans les atteintes portées aux séculaires immunités, franchises et privilèges des collectivités locales, par un gouvernement central dont les efforts en faveur d'une gestion plus rationnelle de l'Etat restent mal compris[49].

On s'en rend compte, la réalité est complexe. A notre avis, Castella, Raccaud, Rey, Kolly, Guisolan, Python et leurs amis étaient conscients de la portée novatrice de leur action. Frères spirituels des «représentants» genevois, comme eux tenus à l'écart du pouvoir du simple fait de leur non-appartenance au patriciat, nos Fribourgeois, qu'ils soient de la ville ou de la campagne, sont naturellement enclins, de par leur conscience sociale – ne font-ils pas partie des classes moyennes, dont on sait le rôle clé dans l'avènement de la civilisation contemporaine[50]? – à épouser les thèses égalitaires de la bourgeoisie montante du XVIIIe siècle. Ce sont les principales phases et péripéties de leur combat, et de celui de leurs partisans, que nous tenterons, à travers leurs publications, dûment replacées dans le contexte général de la Révolution atlantique, de décrire à grands traits dans l'ouvrage actuellement en chantier.

Quant à Pierre-Nicolas Chenaux, qui ne nous a laissé ni écrit ni portrait, sa personnalité reste énigmatique. Le «général Chenaux» s'est-il voulu le Washington fribourgeois? ou plus modestement le Davel gruérien? ou encore, comme d'autres dans

---

[48]C'est ce que nous avons montré ailleurs. Voir Georges Andrey, «Recherches...», *op. cit.*, pp. 142-145. De manière globale, les prétendus révolutionnaires de 1781, vus à travers leurs écrits, nous apparaissent aujourd'hui comme de simples réformistes dont le modèle politique se situe «à mi-chemin entre les institutions aristocratiques et la démocratie moderne» (*ibidem*, p. 145).

[49]*Ibidem*, p. 151.

[50]Voir à ce sujet Georges Andrey, «L'avènement de la civilisation moderne comme révolution globale», in *History of European Ideas*, vol. 14, N° 1, 1992, pp. 75-84.

l'Europe de son temps, le notable ruiné tentant de se refaire à la faveur d'une opération politique spectaculaire?

A défaut de savoir ce qu'il pensait et ce qu'il cherchait, il reste à constater que, si certains leaders du moment ont pu jouer les cerveaux de l'insurrection, seul Chenaux en a été l'âme, le chef charismatique, l'orateur sachant galvaniser les foules, en un mot «la force qui va». Il est le seul aussi – c'est là un fait majeur – à avoir versé son sang dans l'aventure tragique de l'éphémère printemps sarinois. C'est pourquoi il était également le seul à pouvoir donner son nom à la «Révolution» de mai 1781.